

# LECTURE ET CULTURES

Jacqueline Favreau

ELMO 0, on le sait, est composé de programmes générant des exercices à partir d'une "bibliothèque" évolutive que l'enseignant ou le formateur doit "entrer". Ce principe constitutif a permis la réalisation d'ELMOLANGUE. En effet, il suffit que les consignes d'exécution apparaissent sur l'écran dans une autre langue... pour que le professeur de langues ait un outil à sa disposition au même titre que le "maître" de lecture. C'est ainsi qu'existent des versions en anglais, en espagnol, en allemand et en italien..., mais aussi en breton. Et ce n'est pas Jacqueline FAVREAU, I.D.E.N. à GUIMPER, qui niera l'intérêt de cette dernière version.

Il suffit de consulter les pages de demandes et d'offres d'emploi des journaux à grande diffusion pour constater que la place de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun pourrait entraîner à brève échéance l'inscription de l'anglais en tant que langue obligatoire dans les cursus des études en France.

Dans ces perspectives, il est à peine utopique d'imaginer le devenir de la langue française reléguée au second plan et devenant la langue de la maison tandis que l'anglais ou plus précisément l'américain donnerait accès aux études supérieures, serait la langue du travail, celle qui permettrait de gagner sa vie.

Il en ira progressivement de même de l'allemand, du néerlandais, de l'italien et du grec.

Dès lors, il se trouvera sans aucun doute parmi l'élite, quelques esprits bien intentionnés en mal d'assimilation qui, pour gagner du temps et "time is money", feront faire à leur progéniture l'économie de la langue première pour lui enseigner directement l'anglais au nom d'une efficacité avant-gardiste, d'une homogénéisation démocratique généreuse et ouverte, basées sur les impératifs de la croissance industrielle.

Ces monolingues, ces super-citoyens de l'Europe et du Monde, capables de se faire comprendre de New-York à Katmandou, seront en réalité coupés de leurs véritables racines et étrangers dans leur propre langage car à vouloir tout unifier ils auront réussi à renier leur propre identité, leur propre droit de naissance.

Ils ne seront même plus capables d'expliquer les particularismes qui, à moins d'une révolution copernicienne dans les méthodes d'apprentissage, continueront, malgré eux, à émailler et à colorer leur anglais. Ces idiotismes, liés à leur langue d'origine, leur tiendront lieu qu'ils le veuillent ou non de fiche signalétique ou de carte d'identité nationale différenciant ainsi Gallo-Ricains, Germano-Ricains, Néerlandais-Ricains, Italo-Ricains et Gréco-Ricains.

Par contre ceux qui, ayant aussi appris l'anglais mais par esprit de tradition ou simple besoin de ressourcement auront conservé leur langue maternelle, feront figure d'inadaptés culturels dans un monde où la langue dominante aura su remplir toutes les fonctions de la communication. Il n'y aura pas pour ces demeurés linguistiques de haute langue d'une part et de basse langue d'autre part, mais des fonctions différentes selon qu'ils utiliseront l'anglais ou leur langue nationale. L'accent de leur anglais ne les perturbera pas outre mesure car il sera le signe d'une identité linguistique bien vivante, le témoignage d'une non-colonisation et non un symptôme qu'il faut soigner comme on soigne une maladie.

Ces propos relèvent-ils de la science-fiction ou reflètent-ils les signes avant-coureurs de ce qui nous attend demain ?

Lorsque nous proposons d'enseigner le breton dans les écoles de Bretagne, nous ne faisons pas autre chose que de rechercher d'une part un moyen pédagogique et culturel susceptible de servir la langue française par la pratique d'une linguistique comparée et d'autre part une manière d'ancrer l'identité première dès l'enfance.

En effet, ne nous le dissimulons pas, le sort fait par le français aux langues régionales et en l'occurrence au breton pourrait préfigurer celui qui serait fait au français par l'anglais dans un avenir plus ou moins proche. Or, ce dont il faut être conscient, c'est qu'une langue véhicule beaucoup plus qu'un code et son introduction ou sa disparition dans un pays ou une province outrepassent les problèmes d'ordre pédagogique car ce sont des comportements, des attitudes et des valeurs qui naissent ou qui disparaissent.

C'est ici que l'école doit jouer son rôle.

En effet, s'il est vrai que l'enfant avant de s'appartenir appartient à sa famille en raison de son immaturité, que c'est dans cette cellule qu'il va commencer l'apprentissage de l'autonomie, qu'il va établir son premier contact avec la société, il n'en est pas moins vrai que le rôle de l'école à son tour est de consolider et de légitimer l'identité que chaque petit d'homme a reçu dans sa prime enfance.

En cela, la lecture est l'un des plus sûrs moyens pour stimuler la dynamique de l'identité culturelle car ce serait amputer le terme de culture d'un de ses sens que de considérer qu'il suffit de se vêtir, de manger d'une certaine manière pour avoir une identité culturelle. Nous savons, en Bretagne, ce que ces choses-là veulent dire : un peuple qui est privé de la lecture de sa propre langue est un peuple amputé d'une grande part de sa culture et amputé d'un espace de son identité. Dans ces perspectives et dès lors que l'écrit authentifie le pouvoir d'une langue, comment aider les très jeunes enfants à conquérir cette double culture, la française et la bretonne, si ce n'est en les accompagnant dans la découverte d'écrits présentés dans l'une et l'autre langues. De la qualité de cet accompagnement découlera en bonne partie l'adhésion ou la non-adhésion des enfants à cette double culture.

Il ne s'agit pas de se méprendre. L'enfant doit maîtriser un premier système avant d'en entreprendre un second et ne pas respecter cette règle serait aller à la rencontre de difficultés lourdes de conséquences. L'écriture du breton n'est en aucun cas entreprise en même temps que l'écriture du français. Il n'empêche que l'utilisation du livre écrit en breton, sa lecture par l'adulte, son animation trouvent leur place à la bibliothèque de l'école maternelle. S'il est vrai que la littérature enfantine bretonne est actuellement insuffisante, des traductions d'ouvrages français s'y substituent. Il faut dire que dans ce domaine la tâche est immense et que bon nombre de bonnes volontés s'y épuisent car si les textes officiels autorisent l'enseignement des langues et cultures régionales, les moyens ne sont pas, en Bretagne, à la mesure des besoins.

En dépit de difficultés multiples, ils sont quelques milliers de bambins ans les départements bretons à vouloir se couler dans une culture française et bretonne où la complémentarité et non l'opposition est génératrice d'un véritable équilibre de la personnalité.

Sans doute ne peut-on parler de véritable bilinguisme car le temps consacré à l'enseignement du breton, de une heure à trois heures hebdomadaires, ne le permet pas et certaines disciplines

comme les mathématiques et l'éveil scientifique sont enseignées essentiellement en français.

Mais si nous laissons le langage véhiculaire se réduire au français et si nous laissons le français envahir également les fonctions vernaculaires et culturelles du breton, nous aboutirions à une "clochardisation"<sup>1</sup> du breton et à un génocide linguistique dont la première conséquence serait une déculturation sans retour assuré.

Il est parfois urgent d'écrire à contre-courant pour réveiller certaines vérités enfouies dans les consciences.

Apprendre le breton jusque dans son écriture et dès la petite enfance pour mieux servir le français en Bretagne mais aussi pour lui présenter un "contrepois culturel"<sup>1</sup>, relève d'une certaine déontologie pédagogique.

Jacqueline Favreau

---

<sup>1</sup> Termes empruntés à H. Gobard dans "L'aliénation linguistique", Éd. Flammarion.